**Grève du 5 décembre**

**Votre enfant n’aura pas classe le jeudi 5 décembre**, en raison d’un mouvement social concernant la réforme des retraites.

Pour toutes questions concernant l’organisation d’un service minimum d’accueil, veuillez prendre contact avec la municipalité.

*NB : A garder, ou non, suivant les écoles*

Pour les enfants mangeant à la cantine et qui ne seront pas présents ce jeudi, pensez à annuler le repas auprès du service concerné.

**Grève du 5 décembre**

**Votre enfant n’aura pas classe le jeudi 5 décembre**, en raison d’un mouvement social concernant la réforme des retraites.

Pour toutes questions concernant l’organisation d’un service minimum d’accueil, veuillez prendre contact avec la municipalité.

*NB : A garder, ou non, suivant les écoles*

Pour les enfants mangeant à la cantine et qui ne seront pas présents ce jeudi, pensez à annuler le repas auprès du service concerné.

**Grève du 5 décembre**

**Votre enfant n’aura pas classe le jeudi 5 décembre**, en raison d’un mouvement social concernant la réforme des retraites.

Pour toutes questions concernant l’organisation d’un service minimum d’accueil, veuillez prendre contact avec la municipalité.

*NB : A garder, ou non, suivant les écoles*

Pour les enfants mangeant à la cantine et qui ne seront pas présents ce jeudi, pensez à annuler le repas auprès du service concerné.

**Grève du 5 décembre**

**Votre enfant n’aura pas classe le jeudi 5 décembre**, en raison d’un mouvement social concernant la réforme des retraites.

Pour toutes questions concernant l’organisation d’un service minimum d’accueil, veuillez prendre contact avec la municipalité.

*NB : A garder, ou non, suivant les écoles*

Pour les enfants mangeant à la cantine et qui ne seront pas présents ce jeudi, pensez à annuler le repas auprès du service concerné.